

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3600 - Mardi 17 Mars 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

Des mesures en deçà des attentes



SOCIÉTÉ

Commémoration du cinquantième du décès de Said M. Cheikh

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Mars 2020**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 21mn

Fajr : 04h 57mn
Dhouhr : 12h 19mn
Ansr : 15h 36mn
Maghrib: 18h 24mn
Incha: 19h 38mn



CULTURE

« Être artiste est un métier », la question de tous les artistes

En ouverture du concert d'Eliasse Ben Joma au CCAC, les artistes comoriens se sont réunis pour discuter autour de l'avenir des arts et de la culture comorienne. Peintre, chanteur, cinéaste, comédien, plasticien et autres ont tenté, dans la cour de ce lieu de culture de savoir si "être un artiste est un métier". Et tous sans exception estiment que sans le soutien de l'État, l'art n'aura aucun sens ni importance car "continuera à se faire dans l'informel".

En tournée pour la présentation de son nouvel album, "Amani Way" sorti en septembre 2019, Eliasse Ben Joma était de passage à Moroni pour un concert qui a eu lieu au Centre Culturel et Artistique des Comores (CCAC-Mavuna). L'occasion pour l'artiste au talent international de rencontrer les artistes locaux. Une discussion sous le thème « être un artiste est un métier » a permis aux artistes de réfléchir comment mettre en valeur le métier d'artiste aux Îles de la Lune. Bien qu'indirectement, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un travail de validation du Rapport Périodique Quadriennal (RPQ) de l'UNESCO en cours en Union des Comores avec comme objectif de voir les voies et moyens de formalisation du secteur artistique. De part et d'autre, les acteurs



Rencontre des artistes au CCAC.

du secteur présents à la réunion ont présenté chacun son point de vue. Des positions peu divergentes qui ne consistaient qu'à atteindre l'objectif de cette assemblée.

Soumette Ahmed, directeur de ce lieu de culture et comédien professionnel montre qu'il est avant tout question de déterminer les défaillances et trouver les clés pour qu'un artiste puisse vivre de sa création comme le font un petit nombre aujourd'hui à l'instar de Cheikh Mc,

Picasso, Fouad du Comores Comédie Club (CCC) ou lui-même en tant que comédien. « Si nous avons décidé de tenir cette réunion avec Eliasse, c'est pour qu'il nous apporte son expérience pour que d'autres ici présents puissent s'en servir pour réussir », explique-t-il.

Pour cette deuxième tentative de réunion avec l'ensemble des artistes comoriens après une première en 2011 à l'Alliance Française de Moroni qui avait commencé à don-

ner ses fruits, Eliasse affirme que la meilleure chose à faire est d'apprendre à pêcher et non de recevoir des poissons en cadeau. Pour lui, il faut plus de partage, de discussion, de débat et de rencontre entre les artistes pour que ce travail apporte ses fruits. « Ce n'est pas parce qu'on vient de là-bas qu'on peut tout donner car d'ici, nous avons beaucoup à apprendre », affirme-t-il. Eliasse se demande encore une fois sur ce qui bloque les artistes comoriens. «

Qu'est-ce qui fait qu'on n'arrive pas à tourner, à bouger ? Pourquoi Cheikh, Soumette, Picasso et pas un autre? », s'interroge l'auteur de Amani Way.

Bien que tous reconnaissent qu'il n'est pas facile d'être artistes aux Comores, d'autres comme Cheikh Mc exprime ce manque de considération des autorités politiques malgré le travail entrepris par un grand nombre de jeunes dans la création et la production artistique. Le parrain du rap comorien estime qu'il faut avoir de l'intelligence à défaut des lois pour leur protéger. « Il faut trouver une stratégie pour vivre du numérique comme c'est le cas dans le monde d'aujourd'hui », lance-t-il. Quant à Abdallah Chihabidine, ancien directeur des arts et de la culture, grand artiste de la musique rappelle que les lois existent mais qu'il manque de dynamisme et de volonté artistique pour faire appliquer ces lois. « Les artistes opèrent dans l'informel. Il faut se respecter, se battre et être en mesure d'apporter un petit plus », profère l'ancien gérant de Studio1. Tous estiment qu'il faut « se prendre en main, y croire à son art, s'unir, aider sur le peu qui existe et continuer à prôner pour que l'État apporte sa contribution car sans l'apport de l'État, aucune culture n'est possible ».

A.O Yazid

LIBRE OPINION

COVID-19 versus Kenneth

La propagation de la pandémie Covid-19 devient de plus en plus inquiétante et frappe de plein fouet des pays considérés comme développés. Ces derniers sont pris de court par la dangerosité de cette maladie et se retrouvent submergés par la progression qui a atteint des niveaux insoupçonnés.

Beaucoup de pays prennent des mesures de prévention pour freiner la progression de cette pandémie, fermeture des frontières et des écoles, campagne de sensibilisation sur les mesures d'hygiène, préparation des hôpitaux, mise en place des protocoles de traitement, formation du personnel de santé etc.

Qu'en est-il de notre pays ? Notre pays manque cruellement de tout. A ce jour, aucune stratégie palpable n'a été communiquée, si stratégie il y avait. Nos médecins et infirmiers sont-ils formés pour faire face à la maladie ? Existerait-il un protocole pour soigner les gens malades ? Quel est le lieu prévu pour recevoir les malades diagnostiqués positifs ? Autant de questions qui restent sans réponses et qui ne demandent pas d'argent pour y répondre.

Il arrive qu'un malade meurt à l'hôpital Elmaarouf faute d'oxygène. Et parmi les signaux du

COVID-19, l'on parle d'insuffisance respiratoire. Les malades développent une détresse respiratoire. Combien de bonbonnes d'oxygène dispose notre hôpital ? Combien le pays en a commandé pour parer au plus urgent. Combien de masques l'État est prêt à distribuer à la population sachant que dans les pharmacies, aucun stock n'est disponible. Le personnel soignant est-il déjà équipé de tous les outils de protection, masques et gants- pour éviter que nos hôpitaux soient désertés par ceux qui sont sensés soigner les malades.

Nos laboratoires ne disposent pas des moyens techniques pour détecter la maladie. Le choix de l'île de la Réunion paraît inapproprié par le fait qu'il n'y a qu'un vol par semaine. Pourquoi ne pas coopérer avec le CH de Mayotte où nous avons des vols quotidiens. Si des symptômes laissent présager des probabilités de la maladie, le pays ne doit pas attendre une semaine pour avoir des résultats.

Il est urgent que les autorités se ressaisissent et prennent les mesures adéquates pour freiner l'entrée de cette maladie dans ce pays. Fermer les frontières après que la maladie soit détectée dans notre sera trop tard. Comme dit l'adage, mieux vaut prévenir que guérir.

Aussi, ne serait-il pas judicieux d'allouer l'argent de Kenneth dans la lutte contre la pandémie, au lieu d'attendre des hypothétiques financements. Tous les pays sont débordés aujourd'hui. Il serait illusoire de

miser sur l'aide des partenaires bilatéraux qui ont du mal à contenir la maladie.

Il est temps que le Ministère de la santé se dote de structures de veilles épidémiologiques. Le pays manque

d'argent mais regorge de gens intelligents capables de réfléchir comment protéger sa population.

H.M



Association Professionnelle des Banques
Et Etablissements Financiers des Comores

Immeuble Ridjal Moroni Dar-Sanda
Tél: (+269) 773 18 07
Email : apbef0@gmail.com

Communiqué de Presse

L'APBEF renouvelle son bureau lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire

L'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers a été créée en 2008 et regroupe tous les établissements bancaires et financiers de l'Union des Comores qui sont agréés par la Banque Centrale des Comores. Elle a pour objet la défense des intérêts de la profession bancaire et est à ce titre la représentante de cette dernière vis à vis des tiers notamment vis-à-vis des autorités politiques, monétaires et des organisations professionnelles.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoqué en date du 12 mars 2020, et a permis le renouvellement de son bureau.

Le nouveau bureau est ainsi composé :

Président, GUY RWABURINDI, DG de l'EXIM BANK
Vice-président, GERVAIS ATTA, DG de la BDC
Trésorier, CHAKIRA MOEGNI, DG de SANDUK NGAZIDJA

GUY RWABURINDI
Président de l'APBEF

CORONAVIRUS

Des mesures en deçà des attentes

Maintenir les frontières ouvertes avec une prétendue mise en quarantaine des passagers venus de pays à risque alors que le pays ne dispose pas de moyens conséquents, interdire les festivités de mariages et maintenir les cours à l'université, les prières collectives notamment celle du vendredi, le chef de l'Etat Azali Assoumani n'a fait que prendre des meurettes.

La montagne a accouché d'une souris. Les mesures tant attendues du gouvernement pour empêcher la pandémie de coronavirus de franchir nos frontiè-

res sont loin d'être rassurantes. Dans son adresse à la nation dans l'après-midi d'hier lundi, le président de la République a suspendu les festivités liées aux mariages, limité à 20 personnes les invités aux cérémonies de conclusion de mariages, interdit jusqu'à nouvel ordre les rassemblements tels les campagnes électorales, les concerts les animations et autres fêtes. Parmi ces mesures, la restriction des funérailles qui sont « strictement » réservées aux membres de la famille et « aux habitants des villages concernés », auquel cas, des milliers de personnes peuvent se regrouper pour rendre un dernier à

leur proche.

« Combattre le virus ne consiste pas à laisser la peur s'installer ou se répandre. Nous avons eu les prémices du chaos que pourrait créer une panique en la circonstance, lorsque la rumeur a annoncé un cas suspect la semaine dernière », déclare le chef de l'État, parlant d'un patient suspecté du coronavirus et refoulé de l'hôpital de Samba Kouni, dans les hauteurs de la capitale, par un groupuscule de jeunes qui craignaient la contagion. « C'est l'action et le comportement de toutes et tous, ensemble, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, en tant que

citoyennes et citoyens, qui constituent la vraie et la meilleure protection », devait-il dire.

Azali n'a pas suspendu les cours aux lycées ou à l'université où des milliers d'élèves et étudiants se retrouvent chaque jour. Les prières collectives de vendredi qui regroupent des milliers de fidèles sont également dispensées d'interdiction. Quant aux frontières maintenues ouvertes malgré les retentissants cris d'alarme, le chef de l'État estime qu'« aucun pays ne peut survivre en se repliant sur lui-même ou en fermant ses frontières ». Se voulant rassurant, il réitère le renforcement

des mesures de quarantaine « pour tous les voyageurs en provenance des pays touchés par la pandémie et considérés comme pays à risques ». Seulement, avec le manque patent des moyens financiers et logistiques, l'on se demande comment le pays va-t-il s'y prendre pour prendre en charge des centaines de passagers qui débarquent chaque semaine en provenance de la France par exemple, à moins que pour le gouvernement ce n'est pas un pays à risque.

Andjouza Abouheir

AGRESSION SEXUELLE SUR MINEUR

Aussitôt née, l'association « Petit z'anges » prend son bâton de pèlerin

Pour la lutte contre les viols et agressions sur les mineurs et les enfants, devenus monnaie courante, une nouvelle association vient d'être créée. Petit z'anges c'est son nom et se donne pour mission de mener un grand combat de sensibilisation jusqu'au fond des régions les plus reculées des trois îles.

La lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants est un combat de tous. Raison pour laquelle, des associations ne cessent de naître pour cette cause. Et c'est devant la presse que la dernière-née d'entre elles, Petit Z'anges, a annoncé son entrée dans l'arène pour mener un combat sans merci contre ce fléau qui est devenu monnaie courante dans le pays ces

derniers mois.

Hissani M'sahazi Rassoul, présidente de ladite association, et son équipe, expliquent que leur mission principale se base sur la sensibilisation. « Nous nous associons aux autres associations dans ce combat mais ce qui nous différencie d'elles, c'est qu'elles interviennent après les faits accomplis. Nous, nous allons sensibiliser dans les différentes structures, être au plus près de la population et attirer l'attention de ces jeunes victimes », détaille la présidente qui, en réalité, viendra rejoindre sur le pont des plateformes comme Mwana tsi wa mdzima ou encore Hifadwi, qui, avec les moyens du bord, sillonnent les quatre coins du pays pour sensibiliser contre ces agressions.

Petit z'anges note qu'il y a des



cas de viols et d'agression qui se font dans les régions lointaines et qui n'arrivent pas jusqu'à Moroni. Ainsi, « notre mission sera d'aller

auprès de ces enfants et de leur expliquer qu'ils ne doivent pas se taire », poursuit la présidente. Pour y parvenir, l'association cible les

milieux scolaires pour toucher les concernés. « Nous voulons qu'avec les enseignants, nous faisons le travail ensemble », soutient Ali Abdallah Ahamed, avocat au barreau de Moroni et vice-président de ladite association.

Pour ce qui est des jugements et des moyens à y mettre, l'association promet de toujours se constituer en partie civile pour défendre les causes des victimes. Pour ce qui est de nos mentalités qui consistent à vouloir à tout prix étouffer une affaire d'agression sous peine de « déshonorer » le village, le bureau de la nouvelle association se dit conscient que cela complique les combats et espère que la justice transcendera ces barrières sociales.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Commémoration du cinquantième du décès de Said M. Cheikh

Ce 16 mars 2020 a lieu la cérémonie religieuse commémorant la disparition de l'ancien président du Conseil de gouvernement des Comores, Dr Said Mohamed Cheikh. La cérémonie a lieu dans le mausolée abritant sa dépouille, situé à Moroni dans le quartier Itsandzoni.

Une cinquantaine de personnes a répondu à l'appel de son fils Mahmoud Said Mohamed Cheikh. Il s'agit principalement des membres de la famille du défunt, du carré des fidèles de Cheikh dont Said Hassane Said Hachim, Ali Mlahaili, des personnalités publiques dont Damir Ben Ali, Issihaka Abdourazak et Abdourahime SaidBacar et l'ambassadeur Said Djaé, des notables de la capitale dont Abdallah Mohamed Soifeine, Salime Abdourazak, Charif Albach mais

aussi des anonymes. Aucune personnalité politique du pouvoir ni de l'opposition n'a été présente.

Après une lecture collective du saint coran, un hommage a été rendu par Said Hassane Said Hachim. Après avoir retracé le parcours politique du président Said Mohamed Cheikh et de ses relations avec le

prince Said Ibrahim, Said Hassane Said Hachim a particulièrement insisté sur l'ingratitude et le manque de reconnaissance qui gangrène les Comores concernant toute personne ayant rendu service à ce pays.

Il a plusieurs fois cité le travail et l'œuvre réalisés par d'éminentes personnalités politiques, religieuses ou

sociales ayant contribué à bâtir notre jeune nation et notre jeune Etat dont Al Habib Bin Sumeit, Ahmed Abdallah Abdérémane, Mohamed Ahmed.

Il a égrené les principaux combats auxquels Said Mohamed Cheikh a eu à prendre part tant à l'intérieur de l'archipel que partout dans le monde. Il a cité le soutien que SM Cheikh a apporté, en 1947, à Raseta, Ravoanguy ou Rabemananjara, révolutionnaires malgaches, ses relations avec les révolutionnaires algériens mais aussi avec Léopold Sedar Senghor et Félix Houphouët Boigny.

La grande majorité de nos concitoyens ne l'ont pas connu. Ils le connaissent seulement au travers de ses allocutions radiophoniques, qui décrivent leur façon d'agir face aux aléas de la vie. Des mots qui sonnent vrais quand on observe les comportements des uns et des autres.

Pour certains, c'était un autocrate qui ne faisait qu'à sa tête et pour beaucoup d'autres il était un pédagogue méconnu. Il aurait pu être le visionnaire du temps des colonies car il avait la carrure et l'esprit nationaliste qui aurait pu éviter au pays de s'embarquer dans les mésaventures qu'il a connues.

« Un pays sans son Histoire c'est comme un arbre sans racines », c'est par ces mots lourds de sens que l'un des compagnons du président Said Mohamed Cheikh, l'ancien Ministre Said Hassane Said Hachim a conclu son allocution. Il a exhorté les cadres et les intellectuels de ce pays à se ressaisir et à laisser leur égo pour travailler durement en vue consolider les bases du développement national et de l'édification de notre pays.

Mmagaza



Participants à la cérémonie religieuse à la mémoire de SM Cheikh.

Dagenius a fait un concert au grand rythme au CCAC

Dagenius ne perd pas son influence artistique. Dans la soirée du vendredi 13 mars, le slameur s'est produit sur la scène du CCAC où il a réussi à allumer le feu. Accompagné d'une équipe complète dont un batteur, un soliste, un deuxième guitariste, un bassiste et un autre chanteur, Dagenius a offert « un moment de partage d'ici et d'ailleurs ».

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la Francophonie, Dagenius et son équipe se sont produits sur la scène du Centre culturel et artistique des Comores (CCAC-Mavuna) sous l'épée d'une pluie qui menaçait de se lâcher. De la musique, de la poésie, un bon moment de partage « d'ici et d'ailleurs », c'est tout ce que le slameur et auteur de l'album « Msafara » a offert à son public pour prendre un bon plaisir en cette soirée majestueuse du vendredi. Abdou Kamal-Dine de son vrai nom, ses musiciens et Yax Leader, son accompagnateur qui est devenu au fil du temps son « binôme » sur la scène ont dansé, chanté, slamé devant un public qui n'a pas boudé l'évènement.

Réclamé par le public juste après la fin de son concert, après



Dagenius sur scène.

avoir joué tous les titres de ce premier projet, le groupe n'a pas hésité à revenir sur scène pour reprendre le titre de l'album, Msafara, que l'on danse sur des pas de chigoma, de sambé et de maloya. Heureux pour cette deuxième prestation « fait à domicile » depuis la sortie du projet avec les moyens du bord, il reconnaît l'énergie qu'il y a eu et qui a fait que ce concert ouvert ait lieu. « C'est cette énergie, ce partage qui fait le slam », lance-t-il.

Un slam fait dans un autre style avec une bonne musique et sur un rythme où l'on ne s'empêche pas de

danser, Dagenius reconnaît ce choix et affirme que c'est « une identité retrouvée pour se différencier des autres ». « Partout où j'allais chacun à son identité de slam. Dire des mots, balancer des textes. Ce que je faisais c'est ce que tout le monde faisait, il me fallait me différencier, faire quelque chose qui venait d'ici et qui avait toute cette influence que j'ai eue ailleurs. C'est de là que j'ai commencé à créer et à faire ce que j'appelle aujourd'hui du slam musical », explique-t-il en évoquant son style et tous ces rythmes qui font vivre sa poésie.

Au côté de celui qui est reconnu comme un des pionniers du slam aux Comores, Yax Leader ne peut cacher sa satisfaction. Il dit même avoir « mouillé le maillot » et exprime sa joie de travailler avec Dagenius et la complicité qui les unit. Avec ces deux titres solos joués pendant cette soirée, Yax annonce qu'un projet pour un album solo est en préparation et « sera enregistré en décembre pour une sortie en 2021 ».

A.O Yazid

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18




UNION DES COMORES
MINISTÈRE DES FINANCES ET,
DU BUDGET

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles
(PRCI) Phase II

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET
Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002
Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date 16 mars 2020

Avis d'Appel d'Offres
No: AON/2020/01/PRCI II/ Eq-Inf-AGID-CGP-DGEME-SEP

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire à travers le PRCI Phase II sous financement via un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de sociétés répondant aux qualifications requises pour l'« **Acquisition et installation des équipements informatiques au profit de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID), du Commissariat Général au Plan (CGP), de la Direction Générale de l'Énergie, des Mines et de l'Eau (DGEME) et la SEP du projet** ». Ces Fournitures sont à livrer dans les locaux de l'AGID, du CGP, DGEME-SEP/PRCI dans un délai de trois (03) mois.



2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Structure d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.

3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de « **Quinze mille francs (15 000) Francs comoriens** ».

4. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **14 Avril 2020 à 11 heures 00 min** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à : **Un million huit-cent-trente mille (1 830 000 KMF) francs comoriens**.

5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **14 Avril 2020 à 11 heures 30 min** dans les bureaux du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.

6. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

UNION DES COMORES
MINISTÈRE DES FINANCES ET,
DU BUDGET

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles
(PRCI) Phase II

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET
Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002
Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date 16 mars 2020

Avis d'Appel d'Offres
No: 2020/02/PRCI II/ Mob- AGID

1. Le Ministère des Finances et du Budget à travers le PRCI Phase II sous financement via un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part de sociétés répondant aux qualifications requises pour « **la fourniture, la livraison et l'installation d'ameublement de bureaux au profit de l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID)** ». Ces mobiliers sont à livrer dans les locaux de l'AGID, dans un délai de quatre (04) mois.

2. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Structure d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.

3. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de « **Dix mille francs (10 000) Francs comoriens** ».

4. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **15 avril 2020 à 11 heures 00 min** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à : **Sep-cent-trente-mille (730 000 KMF) francs comoriens**.

5. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **15 avril 2020 à 11 heures 30 min** dans les bureaux du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II, Quartier Malouzini-Moroni B.P : 7755 Moroni – Union des Comores ; Tél : (+269) 773 94 80 / Fax : (+269) 773 95 54 ; email : prci_comores@yahoo.fr.

6. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

La Caf fléchit et reporte les compétitions

Attentive à la pandémie de coronavirus qui fait violemment ravage dans le monde, la Confédération africaine de football (Caf) a assoupli sa position, relative aux compétitions du continent : championnat d'Afrique des nations (Chan) et coupe d'Afrique des nations (Can). Cette haute instance du football africain a annoncé le report de ses diverses compétitions et ateliers administratifs à des dates ultérieures.

Tenant compte de la vive recrudescence de la pandémie, de regrettables dégâts qu'elle est en train de commettre et des désapprobations qui s'élèvent ici et là pour une modulation du planning, la Confédération africaine de football a fait preuve d'une souplesse conciliatrice et d'une sagesse exceptionnelle. Dans un courrier en date de 13 mars, elle annonce l'initiative d'ajourner les matches et de toute autre rencontre administrative des officiels.

Concernés pour la coupe d'Afrique des nations 2021, notamment les 3e et 4e journées, initialement prévues du 25 au 31 mars ; la

Coupe du monde féminine U20 de la Fifa, initialement prévues du 20 au 22 mars et du 27 au 29 mars ; la coupe d'Afrique des nations (Can) féminine Total 2020, initialement prévue du 8 au 14 avril ; et enfin le report du séminaire des Commissaires de match.

Le même courrier de la Confédération africaine de football informe qu'un nouveau programme sera communiqué en temps voulu, et assure la communauté de la discipline qu'elle surveille de près la situation et travaille avec les autorités compétentes, telles que

l'Organisation mondiale de la santé sur l'impact du virus sur le continent et les compétitions.

Dans tous les continents, le football a succombé à la propagation du coronavirus. Certaines autorités politiques ont soumis aux citoyens à des restrictions de mobilité, de déplacement. Pour les autres continents, restez chez soi et évitez, dans la mesure du possible, tout regroupement non essentiel serait prudent et sage.

Bm Gondet

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____

6 mois Montant : _____

12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces

Chèque n° _____

Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

UNICEF Comores

Manifestation d'intérêt référence REOI/COM/2020/001



Dans le cadre de la mise à jour de sa base de données des fournisseurs, le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux Comores recherche des fournisseurs et prestataires de services potentiels dans les domaines d'activité (en annexe). Par le présent avis, les entreprises enregistrées en Union des Comores, et qui ont les compétences dans un ou plusieurs des domaines ci-dessous et disposant d'une expérience avérée, et capables de prouver des références solides pour des prestations similaires sont invités à manifester leur intérêt en soumettant sans frais un dossier comportant les pièces ci-dessous :

* L'attestation d'inscription au registre de commerce et de crédit mobilier indiquant clairement et lisiblement la nature de l'activité du soumissionnaire.

* L'attestation de régularité fiscale ou quitus fiscal de l'exercice 2019 et la patente de l'exercice 2019 délivrés par le service des impôts.

* Formulaire de Profil du Fournisseur dûment rempli et signé

* L'attestation d'identification bancaire de l'entreprise, émanant d'une banque référencée à l'UNICEF.

* Une présentation de votre structure en précisant d'une part le ou les catégories sur lesquelles vous souhaitez être agréé et d'autre part, son organisation, ses moyens matériels et humains, etc.

* Les principales références clients avec leurs noms, adresse physique, adresse email et contact téléphonique.

* Les montants et références des marchés similaires exécutés annuellement depuis trois années, 2019, 2018 et 2017. Merci de joindre les contrats/Bon de commande / certificats/attestations de bonne fin d'exécution correspondant pour le secteur d'activité pour lequel votre entreprise souhaite être agréé.

* Votre numéro d'inscription sur la plateforme mondiale des fournisseurs des Nations Unies United Nations Global Market Place (www.ungm.org).

NB : La fiche fournisseur ainsi que la procédure d'inscription sur UNGM sont téléchargeable gratuitement à

travers le lien www.ungm.org ou sur simple demande envoyée aux adresses ci-après : akassimdjibaba@unicef.org ou assy@unicef.org

Dépôt des dossiers de Manifestation d'intérêt

Les entreprises intéressées doivent envoyer sous pli-fermé leur dossier avec la mention unique ci-dessous

-Manifestation d'intérêt REOI/COM/2020/001 -

Date limite d'envoi des documents : le 24 mars 2020 à 15h00 (GMT) au plus tard

Adresse d'envoi des informations/documents demandés et forme

Nous remercions les sociétés et particuliers intéressés par la présente manifestation d'intérêt de bien vouloir transmettre les fichiers par courrier physique à l'adresse ci-dessous

UNICEF Comores
B.P. 497, Maison des Nations Unies,
Moroni, Comores 98123

Annexe
Catégories et Groupes de produits
et services. Mise à jour base de données
des fournisseurs

1. Travaux

o Entreprise en bâtiments - Constructions publiques (Ecoles, Structures sanitaires, etc.),
o Entreprise de forage et d'aménagement des points d'eau
o Entreprise de menuiserie métallique et menuiserie aluminium
o Entreprise de fabrication de table banc
o Entreprise de menuiserie bois
o Entreprise spécialisée dans les systèmes d'énergies solaires et d'énergie renouvelables
o Entreprises spécialisées dans l'installation de réseaux informatiques.

2. Services

o Service de réparation et maintenance de véhicules,
o Service d'installation, de réparation et de maintenance de groupes électrogènes
o Services de maintenance générale, électricité, plomberie, climatisation
o Service de maintenance de matériels informatiques,
o Services d'impression et de sérigraphie
o Services de Photocopie et duplication,
o Services de téléphonie et d'accès internet
o Transitaire
o Transporteur
o Agence de publicité et de communication,
o Production audiovisuelle
o Infographie, rédacteur/éditeur/correcteur,
o Infographie, Edition et design
o Photographie, vidéographie,
o Rédacteur/éditeur/correcteur,
o Traducteur/Interprète
o Bureaux d'Etudes / Bureaux de contrôle

3. Biens
o Savon
o Produits chlores et détergents ménagers,
o Ustensiles en plastiques,
o Quincaillerie / Outillage
o Textiles, couvertures, matelas et bâches
o Equipements et mobilier de bureau,
o Mobilier scolaire (ex : table-bancs, tableaux noirs)
o Fournitures de bureau et fournitures scolaires (y compris cartables/sacs à dos et manuels scolaires)
o Matériels et consommables Informatique,
o Groupes électrogènes et pièces de rechange,
o Pièces de rechange pour véhicules et accessoires (batteries, pneus, etc.).

NB : A l'issue de cet exercice, les prestataires et fournisseurs sélectionnés seront invités à participer à des demandes de prix, à des appels d'Offres de UNICEF Comores.

Alain Joseph Tokam Mambou
Chef des Operations



PROJET INTÉGRÉ DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET COMPÉTITIVITÉ

PIDC (P164584), CRÉDIT IDA 643 KM,

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n° 2020/15 / PIDC/ /AMI

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE « SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE EN SUIVI ET ÉVALUATION »

Le Programme Intégré de Développement des Chaines de valeurs et de la Compétitivité (PIDC) est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

L'objet du projet est de promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des acteurs de la chaîne des valeurs concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés aux Comores.

Le financement des interventions de ce projet sera en synergie, convergence et complémentarité avec les interventions du Gouvernement et ses autres partenaires au développement.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- * Renforcer la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- * Appui direct aux entreprises
- * Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement de Capacités.

Dans le cadre de sa mission, le projet lance le présent Avis d'Appel à candidature, en vue du recrutement d'un(e) Spécialiste en suivi-évaluation dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présents termes de référence

1. Objectif de la mission

L'Objet de la mission du Spécialiste en suivi évaluation est de développer et de coordonner le système de suivi-évaluation du projet, en collaboration avec l'équipe du projet et en conformité avec les objectifs du projet, aux manuels des procédures et autres documents de référence du projet.

1. Description des activités à faire

Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le Spécialiste en Suivi-Évaluation est chargé de définir et mettre en œuvre le dispositif de suivi-évaluation du projet PIDC. A cet effet, en collaboration avec les autres spécialistes du projet, le Spécialiste en suivi-évaluation assume les responsabilités suivantes :

- Définir le dispositif de suivi-évaluation du PIDC ;
- Élaborer le manuel de suivi-évaluation, veiller à sa mise à jour périodique et à son utilisation pour l'élaboration des plans de suivi-évaluation annuels y compris les cadres de résultats ;
- Veiller à l'élaboration des outils de suivi-évaluation y compris les formats de rapport périodique et de documentation de mise en œuvre du projet et veiller à leurs diffusions en interne et en externe ;
- Concevoir et superviser la gestion du système informatisé de collecte, contrôle, traitement, analyse, production et sauvegarde des données permettant d'apprécier les indicateurs de performance ;
- Veiller à l'élaboration des tableaux de bord, des rapports consolidés et les rapports du projet (y compris les indicateurs de performance) conformément aux dispositions du document du projet et du manuel de suivi-évaluation et veiller à leur diffusion ;
- Organiser les réunions, visites, missions de suivi et supervision du projet et veiller à la diffusion des constats effectués et au suivi des recommandations formulées ;
- Organiser les cadres de réflexion critique interne et externe en vue d'identifier ou d'informer sur les points de blocage afférents à l'avancement des projets et faire le suivi de la mise en œuvre des mesures correctrices ;
- Identifier les besoins en formation du personnel et des partenaires impliqués et organiser les formations nécessaires en suivi-évaluation.
- Assurer la mise en œuvre des évaluations, des études et enquêtes mises en œuvre par ou avec l'appui des Projets et veiller à leurs diffusions ;
- Définir et superviser la mise en œuvre de mécanisme de capitalisation des bonnes pratiques des projets mis en œuvre et veiller à leur diffusion.

2. Profil du consultant

Le Spécialiste en suivi-évaluation doit justifier d'une expérience dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de suivi-évaluation des projets et programmes. Il doit également avoir des connaissances de l'approche de cadre logique, de l'analyse de l'information et de rédaction de rapports.

Il doit notamment :

- o Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC + 5 en économie ou en économie agricole, statistiques, gestion, ou équivalent ;
- o Disposer d'une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du suivi-évaluation ;
- o Disposer d'une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans le suivi des activités des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux ;
- o Disposer d'une bonne expérience dans la conception, l'exécution et la conduite des enquêtes ;
- o Avoir une bonne maîtrise du cycle des projets (formulation, supervision, auto-évaluation par les bénéficiaires, évaluation à mi-parcours, et final) ;
- o Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des rapports ;
- o Avoir des aptitudes confirmées de l'utilisation de l'outil informatique en général et des logiciels de suivi-évaluation en particulier ;
- o Avoir une bonne maîtrise des règles et procédures de la Banque Mondiale en matière de suivi-évaluation.

Constitution des Manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- Une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017)**. La méthode de sélection est la « Sélection de Consultants Individuels (SCI) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des Termes de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 7h30 à 14h30 (heure locale) du lundi au Jeudi et de 7h 30 à 12h le vendredi et le Samedi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **au plus tard le 28 Mars 2020 à 12 h 00 (heure locale)**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt N°2020/15/PIDC/AMI – Intitulé du poste **SPÉCIALISTE EN SUIVI ET ÉVALUATION** »

Bureau du PIDC . MPEA, Mdé Ex-CFADERMoroni, Tél (269) 320 96 86, email projetpidc@gmail.com